

ARTICLE

Octobre 2022



Décarbonation des portefeuilles :

Comment LBP AM peut-elle
accompagner les investisseurs
institutionnels dans leur transition
bas carbone ?



Par Héléna Charrier,
Responsable Solutions ISR
à La Banque Postale
Asset Management



ASSET
MANAGEMENT



TOCQUEVILLE
Finance

Les sécheresses, canicules, inondations récentes ne font que rendre plus urgentes les politiques et les stratégies climatiques indispensables afin de **plafonner** le réchauffement à 1,5°C pour assurer un avenir vivable, comme le préconise le rapport AR-6 du **GIEC**. Pour cela, c'est l'ensemble de la planète qui doit atteindre la **neutralité** carbone. Les émissions de gaz à effet de serre doivent être divisées par deux en 2030 et tendre vers zéro en 2050.



Face au défi climatique, la réglementation impose déjà aux investisseurs institutionnels d'initier un plan d'action pour aligner leurs portefeuilles avec les objectifs de long terme de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Nombreux sont ceux à avoir déjà pris des engagements de trajectoire d'alignement progressifs de leurs portefeuilles sur ces trajectoires, puis de neutralité carbone à 2050.

Toutefois, la déclinaison et le déploiement de ces objectifs sur un grand nombre de portefeuilles peuvent encore sembler difficiles. Absence de méthodologie uniforme, manque de données fiables et homogènes sur les portefeuilles, insuffisance et instabilité des politiques publiques en faveur de la transition sont autant de barrières à l'entrée pour écrire sa feuille de route sur une transition bas carbone.

En tant qu'acteur engagé de longue date en matière de finance responsable, LBP AM et Tocqueville Finance accompagnent leurs clients institutionnels dans le déploiement de leur ambition climatiques.

Quels objectifs s'assigner pour réussir cette transition bas-carbone ?



80%

Objectif 2030 des encours alignés sur une cible de décarbonation compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris

L'enjeu est d'abord de définir une trajectoire de décarbonation progressive des portefeuilles, compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Pour ce faire, de nombreux acteurs s'inscrivent dans les initiatives financières Net Zéro, aussi bien côté Institutionnels qu'Asset managers, qui recommandent des méthodologies, voire des attentes minimales, pour définir des objectifs de moyen terme vers la neutralité carbone à 2050.

Côté LBPAM et Tocqueville Finance, nous nous sommes fixés un objectif ambitieux : 80% de nos encours totaux alignés dès 2030 sur une cible de décarbonation compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris, une ambition parmi les plus élevées du secteur de la gestion d'actifs. Pour s'assurer de la robustesse de notre approche, les objectifs des sociétés sont vérifiés et validés par un organisme externe, l'initiative SBT (Science Based Targets), afin de s'assurer qu'elles sont bien compatibles avec les scénarios de

réduction d'émissions de CO₂ nécessaires pour atteindre les objectifs du traité international de Paris sur le réchauffement climatique. Nous pouvons ainsi apporter des solutions aux investisseurs institutionnels pour déployer leurs engagements climatiques, et dont pourront également bénéficier les investisseurs particuliers par le biais de nos fonds ouverts.

Cet objectif est ambitieux mais nous partons d'un bon point de départ, avec déjà près de 50% de nos encours sur les actifs éligibles alignés, reflet de notre engagement historique pris en 2018 de proposer une gamme de fonds ouverts 100% labellisés ISR en y intégrant un pilier climatique.



Label ISR

Engagement pris en 2018 sur une gamme de fonds ouverts 100% labellisés ISR avec intégration du pilier climatique

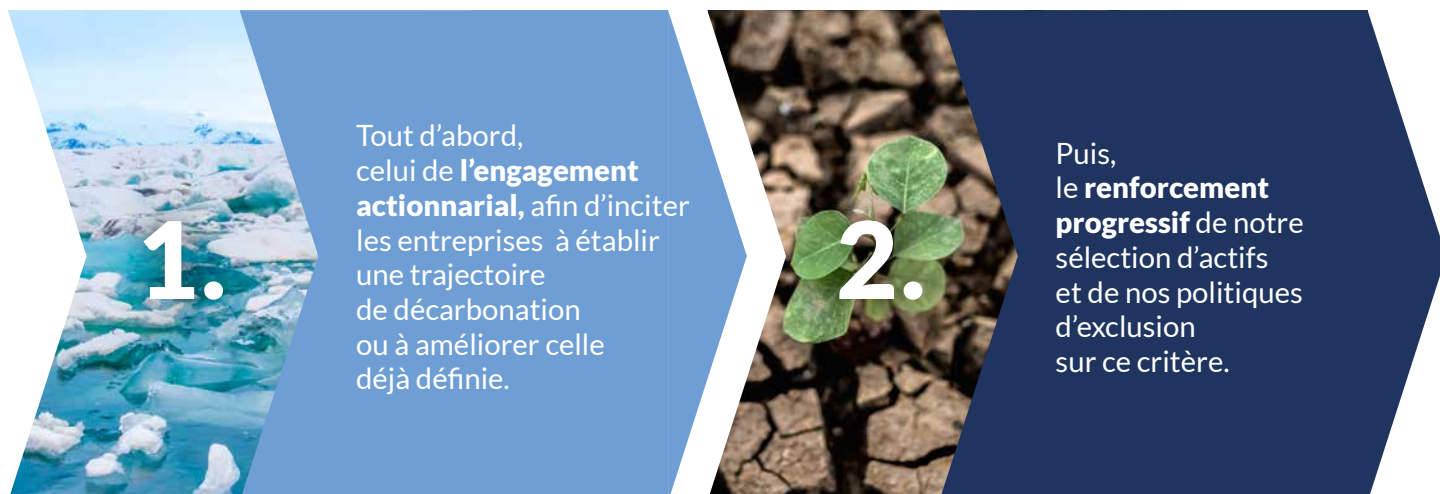
Comment déployer cet objectif à l'ensemble des portefeuilles ?

L'enjeu est ensuite de définir la « feuille de route » pour déployer ces engagements – sans toutefois exclure une partie importante de l'univers si cela ne correspond pas à la stratégie d'allocation des investisseurs.

Pour cela, nous disposons de 3 leviers :

- ▶ **l'engagement** (pour faire évoluer les pratiques et inciter l'entreprise à s'aligner),
- ▶ **l'exclusion**, et
- ▶ **l'intégration** de ce critère dans la stratégie de sélection de titres.

LBP AM a fait le choix d'utiliser ces trois leviers, de manière séquentiels :



Pour ce faire, nous intégrons ces critères de sélection dans nos outils de gestion. Cela passe par l'acquisition de bases de données sur la performance climatique des sociétés, leur intégration dans nos dispositifs d'évaluation de la durabilité, le développement de politiques sectorielles et le développement d'outils d'analyse propriétaire de l'alignement des sociétés. En la matière, nous avons privilégié le développement de lignes relatives à la décarbonation de l'offre énergétique (charbon, pétrole et gaz), puis progressivement nous ciblerons les secteurs à l'origine de la demande énergétique (bâtiment, transports, etc).

AMBITION CLIMAT : LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE EN PREMIÈRE LIGNE AVEC 100% DE NOS ENCOURS ALIGNÉS À L'HORIZON 2030

Les enjeux en matière de transition écologique et énergétique étant particulièrement forts pour les activités liées à l'énergie, chez LBP AM et Tocqueville Finance, nous avons décidé de se fixer des objectifs encore plus ambitieux dans les secteurs du pétrole et du gaz, avec 100% de nos encours alignés à l'horizon 2030.

Pour atteindre cet objectif, nous allons mettre en œuvre plusieurs leviers d'action :



1.

Une politique d'exclusion

Nous n'investirons pas dans les entreprises dont le chiffre d'affaires est exposé à plus de 20% aux énergies non conventionnelles (gaz de schistes, pétrole issu des sables bitumineux et pétrole lourd, forages marins très profonds, ressources issues de la zone arctique) et dans les projets dédiés à ces énergies. Nous nous interdisons également d'investir dans les nouveaux projets liés aux énergies fossiles, ne refinancerons aucun projet existant dont le mix énergétique n'est pas aligné avec celui préconisé par le scénario Net Zéro de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie), et excluons les entreprises du secteur qui n'ont pas engagé leur transition énergétique.

2.

Une politique d'engagement

LBP AM et Tocqueville Finance développent un dialogue actionnarial exigeant avec les entreprises pétrolières et gazières pour les accompagner dans leur transition énergétique en leur demandant d'adopter une stratégie de transition alignée sur un scénario 1,5°C transparente et crédible. Ce dialogue régulier avec les sociétés investies s'articule avec notre politique de vote et de dépôt de résolutions.

3.

Une politique d'analyse et de sélection des projets et des entreprises du secteur au regard de leur niveau d'alignement avec la transition énergétique

Pour ce faire, les équipes ont développé un outil d'évaluation propriétaire, en consultation avec des parties prenantes telles que l'ADEME et le WWF. Cet outil repose sur une trentaine de critères autour de trois axes principaux : les objectifs de réduction des gaz à effet de serre sur les différents scopes et horizons ; l'évolution des modèles d'affaire (baisse du poids des énergies fossiles, investissements dans les énergies bas carbone, etc.) ; et l'alignement des éléments de gouvernance, dont les politique de lobbying des sociétés.

Conclusion

Aligner nos politiques d'investissement sur des trajectoires de décarbonation nécessite de mettre en place des moyens, en termes de recherche, données et outils.

S'étant dotée d'objectifs ambitieux et des ressources pour les déployer, LBP AM est aujourd'hui en capacité de proposer, pour les mandats et les fonds dédiés, ses savoir-faire ISR adaptés aux besoins et aux objectifs de ses clients en matière de pilotage climatique de leurs portefeuilles.



DES RESSOURCES DÉDIÉES : UNE ÉQUIPE SOLUTIONS ISR POUR VOUS ACCOMPAGNER

Notre équipe « Solutions ISR », dédiée à l'investissement responsable, vise à accompagner l'ambition croissante de nos clients en matière de finance durable et répondre à leurs enjeux de demain.

Placée sous la responsabilité d'Hélène Charrier, l'équipe "Solutions ISR" est constituée de 8 spécialistes de l'investissement responsable. Identification des thèmes d'avenir en finance durable, veille réglementaire, traduction en politique d'investissement, développement d'outils d'analyse et de gestion, identification des meilleures données : cette équipe de Recherche & Développement prépare l'avenir de nos pratiques en matière de finance durable, et accompagne ses clients dans la matérialisation de leurs propres ambitions en la matière.

Pour cela, elle travaille en articulation étroite avec 30 gérants-analystes, qui déploieront au quotidien l'intégration systématique des enjeux de soutenabilité dans les solutions d'investissements de LBP AM et de Tocqueville Finance.

L'ÉQUIPE :



Hélène Charrier,
Responsable Solutions
ISR à La Banque Postale
Asset Management

Hélène Charrier est Responsable des solutions ISR de LBP AM depuis 2021. Elle évoluait précédemment au sein du Groupe Caisse des Dépôts, qu'elle avait rejoint en 2012 en tant que Directrice de projets Investissement Responsable puis en qualité de Directrice adjointe des politiques durables du groupe notamment en charge des politiques ISR, ODD et climat. Auparavant, elle a exercé en tant qu'analyste extra-financière chez ODDO BHF, puis chez AXA Investment Managers à Londres. Elle est également Vice-présidente du Forum pour l'Investissement Responsable. Hélène est diplômée d'un master en finance et stratégie de Sciences-Po Paris, et en entrepreneuriat social de l'ESSEC. Elle dispose aussi d'un diplôme en économie de Mount Holyoke College (Massachusetts) et est titulaire du diplôme de Certified International Investment Analyst.



Biodiversité :
Diane Roissard



Climat :
Ekatarina Ponomareva



**Changement
climatique, investisse-
ments à impact :**
Frédéric Lowe



Droits humains :
Camille Bisconte
De Saint Julien



Gouvernance :
Diane Moulouquet



**Affaires publiques
& Régulation :**
Léonard Pirollet



**Analyses
quantitatives :**
Benoît Duriez

<https://www.labanquepostale-am.fr/>

INFORMATIONS INVESTISSEURS

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les informations contenues dans le présent document ne sauraient se substituer à l'exhaustivité de la documentation légale de l'OPC disponible sur [labanquepostale-am.fr](https://www.labanquepostale-am.fr/).

Par ailleurs, le Groupe LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. En effet, tout investissement comporte des inconvénients et des avantages qu'il convient d'apprécier en fonction du profil personnalisé et étudié de chaque investisseur (rendement souhaité, risques pouvant être supportés...).

Le placement en Bourse est risqué, vous pouvez subir des pertes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La souscription des parts de ces OPC n'est pas permise aux ressortissants des Etats-Unis d'Amérique ou "U.S. Persons" tels que définis dans le Prospectus.

Les conditions tarifaires sont disponibles et à jour dans la documentation réglementaire disponible sur simple demande ou sur le site Internet [labanquepostale-am.fr](https://www.labanquepostale-am.fr/).

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) vous est remis avant toute souscription. Le prospectus est disponible gratuitement sur simple demande ou sur [labanquepostale-am.fr](https://www.labanquepostale-am.fr/).

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe LBP AM.

La Banque Postale Asset Management

SA au capital de 5.924.098,60 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 879 553 857 –
Siège social : 36, quai Henri IV 75004 Paris – Code APE 6630Z –
N° TVA Intracommunautaire : FR 71 879 553 857

Tocqueville Finance

Société Anonyme au capital de 2 520 547.80 euros - Siège social : 36, quai Henri IV 75004 Paris –
RCS Paris 381 652 072 - agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'Autorité
des Marchés Financiers sous le numéro GP 91012.



ASSET
MANAGEMENT



TOCQUEVILLE
Finance